BULLETIN D'INSCRIPTION Année 2018-2019

Merci de remplir un bulletin par personne et par activité.

NOM…… PRENOM……..

Date de naissance ……/……../…….

Adresse :……
……

Code Postal :……VILLE :…….

Tél
fixe :……Portable :……

Email :……

Adhésion :
- 10 € Enfant
- 15 € A partir de 18 ans

Montant :……..€

Faire un chèque à part pour l'adhésion

Activité :
.....
Jour et horaire..... Montant :……..€

Paiement choisi :
☐ Chèque : nombre : ……..... montants : ……..., ……..., ……..
☐ Espèces
☐ Chèques Vacances

Si le règlement par 3 chèques est choisi, ceux-ci seront débités de la façon suivante :
Le premier à l'inscription
Le deuxième fin Novembre 2018
Le troisième fin Janvier 2019

Règlement intérieur

Nous vous souhaitons la bienvenue et sommes très heureux de vous accueillir au sein de QUINTAL ANIMATION. Nous concentrons tous nos efforts sur la qualité des animations proposées et la sécurité de chacun. C'est pourquoi, nous tenons à vous faire part ici de quelques points importants du règlement intérieur de notre association.

- Au sujet des inscriptions : Nos activités nécessitent un nombre minimum d'inscrits, si le nombre d'inscrit est insuffisant l'activité sera supprimée et l'association procédera au remboursement de celle-ci.

L'association engageant du personnel à l'année, il ne sera procédé à aucun remboursement en cours d'année.

- Au sujet des mineurs, l'association se dégage de toute responsabilité dans les cas suivants :

-en dehors des heures de cours
- si l'enfant ne s'est pas présenté au cours
- Ni l'enseignant, ni l'association ne sont responsables des enfants en dehors des cours. Le cours terminé, l'enfant n'est plus sous la responsabilité de l'association mais sous celle des parents ou du tuteur légal.
En cas d'absence de l'enseignant, le cours ne sera pas assuré. C'est la raison pour laquelle les parents, ou le tuteur légal, doivent s'assurer de la présence de l'enseignant à chaque cours.

- Pour la sécurité et le confort de chacun, nous vous demandons de prendre soin du matériel qui est mis à votre disposition lors des cours. Le Président et l'enseignant, se gardent le droit et la responsabilité de renvoyer immédiatement toute personne qui compromettrait la pratique, ou qui aurait une attitude ou des propos déplacés ou dangereux.
Nous espérons que vous apprécierez la bonne ambiance, la qualité de l'enseignement et l'organisation des cours.
Le responsable de l'activité pratiquée reste à votre entière disposition pour toutes vos questions et vous souhaite une bonne et heureuse année de pratique.

Assurance :

Il appartient à chaque adhérent d'avoir une responsabilité civile.

Autorisation d'utilisation de l'image

Des photos ou films peuvent être réalisés occasionnellement lors des cours, stages, galas et toutes autres activités ou manifestations organisées par QUINTAL ANIMATION.
Dans le cadre de la promotion de l'association, ces photos et images vidéo, peuvent être exploitées sans contrepartie financière et avec votre accord en nombre illimité et sur tout type de support connu ou à venir (plaquettes publicitaires, affiches, site Internet de l'association…).

¨ OUI, j'autorise l'association QUINTAL ANIMATION à utiliser mon image (ou celle de mon enfant) sans contrepartie financière. ☐
¨ NON, je n'autorise pas l'association QUINTAL ANIMATION à utiliser mon image. ☐

Autorisation d'intervention médicale en cas de besoin

Un accident, même s'il est peu probable, est toujours possible. Dans ce cas, l'évacuation se fait vers le centre hospitalier le plus proche.

Je soussigné(e) :.....demeurant:.....
.....
¨ autorise le responsable de l'activité à prendre toutes les mesures nécessaires pour l'orientation de mon enfant vers le centre hospitalier le plus proche.

Fait à …….. le ……..

Signature précédée de la mention « lu et approuvé » :
Le(s) Parent(s) / Le tuteur légal / L'adhérent

Plus de renseignement :http://www.quintal-animation.free.fr

Nous contacter : quintal.animation@free.fr